

## A propos des archives orales

Michel Duchein

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Duchein Michel. A propos des archives orales. In: La Gazette des archives, n°98, 1977. p. 161;

[https://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_1977\\_num\\_98\\_1\\_2570](https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1977_num_98_1_2570)

---

Fichier pdf généré le 12/05/2018

Les mêmes procédés seront appliqués pour le fonds d'Arcelot qui se trouve toujours aux Archives départementales où son propriétaire vient lui faire visite de temps en temps, en attendant que l'atelier de photographie, surchargé de besogne, puisse en assurer les prises de vues.

### Conclusions.

Une attention constante à la diversité des circonstances locales apparaît nécessaire à la découverte des intermédiaires susceptibles de permettre aux Archivistes d'aider les propriétaires d'archives privées, d'une part à accepter l'intervention de l'administration, d'autre part à concevoir cette intervention comme un service en échange duquel ils sont moralement tenus de permettre aux chercheurs un accès aussi large que possible aux collections rendues utilisables. Cette attention suppose une collaboration confiante avec les Sociétés Savantes locales, les associations de propriétaires de châteaux, les municipalités, les Services régionaux de l'Inventaire Général des Monuments et Richesses Artistiques et la Conservation régionale des Bâtiments de France.

Pour justifier pleinement tant d'efforts conjoints il est absolument indispensable, une fois les classements achevés, de susciter aussi rapidement que possible l'intérêt d'un ou plusieurs chercheurs pour les documents en cause afin que des communications ou articles, en officialisant l'existence de ces archives, en rende la dispersion plus difficile.

Enfin la multiplication d'initiatives de ce type devrait permettre, grâce aux répertoires numériques à l'établissement desquels elles aboutissent, de faciliter, en cas de nécessité, le recours à la procédure de classement.

Françoise VIGNIER.

## A PROPOS DES ARCHIVES ORALES

L'article de M. Guy Thuillier paru dans le numéro 92 de la *Gazette des Archives* (« Pour la création d'archives orales », p. 28-32) a utilement attiré l'attention des archivistes français sur un secteur de la documentation historique beaucoup trop négligé jusqu'à présent dans notre pays. Des initiatives ont certes été prises ici et là, des réalisations ont été entreprises, mais sans politique d'ensemble et de façon passablement sporadique. On aimerait que les archivistes départementaux ou municipaux fassent part de ces expériences dans la *Gazette*.

A la suite, précisément, de l'article de M. Thuillier, M. Pierre Guérin, directeur du Département des techniques audio-visuelles à l'ICEM (Institut coopératif de l'École moderne-pédagogie Freinet, B. P. 14, 10300 Sainte-Savine), nous a signalé les documents d'archives sonores réalisés par son organisme depuis une quinzaine d'années, au profit de l'enseignement en pédagogie active.

Il s'agit d'interviews, de témoignages sonores enregistrés sur le vif, avec la participation d'enfants. Beaucoup de ces documents intéressent l'histoire (début de l'automobile, début de l'aviation, vie rurale en 1900, chemins de fer d'autrefois, interviews de personnalités ayant joué un rôle historique...) ou la vie des régions.

M. Guérin nous a communiqué, à titre d'exemple, le très vivant disque 45 cm consacré à l'évocation des souvenirs d'un médecin de campagne en Corrèze dans les années 1920-1930, qui vaut bien des pages de texte écrit... et bien des graphiques d'histoire quantitative !

Avec un magnétophone (ou même un simple « cassetophone ») et un peu de débrouillardise, il doit être facile à tout archiviste de constituer une petite audiothèque de ce type dans son dépôt. Mais combien le font ?

M. DUCHEIN.